

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 juin 2023

---

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 436

présenté par

M. Mathiasin, M. Acquaviva, M. Guy Bricout, Mme Froger, M. Castellani, M. Colombani, Mme Bassire, M. Jean-Louis Bricout, M. de Courson, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Panifous, M. Serva et M. Taupiac

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 393, insérer l'alinéa suivant :

« – développer les "Justibus" dans les territoires d'outre-mer ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à mettre en application les recommandations de la défenseure des droits en développant les bus de la justice dans les territoires d'Outre-mer.

Les « Justibus » sont des bus mobiles qui vont au-devant des justiciables pour leur permettre de bénéficier d'information, d'aide aux démarches et de consultations juridiques par des professionnels du droit gratuites et sans rendez-vous.

Dans son rapport 2023 sur les services publics aux Antilles, la défenseure des droits recommande de « développer les « Justibus » afin de rendre justice au plus près des justiciables. »